VILLE DE MAARCH-LES-BAINS PLACE DE LA LIBERTÉ 99000 MAARCH-LES-BAINS



DIRECTION DE L'EDUCATION ET DE L'ENFANCE SERVICE ÉDUCATION

Bernard PACONTENT 25, route de Pampelone 99000 Maarch-les-Bains

Service: Pôle jeunesse et sport

Affaire suivie par: Barbara Bain

Référence PJS/2019A/1234

Maarch-les-Bains, le 20 février 2019

Objet : Réponse à votre demande

Monsieur PASCONTENT,

Nous avons bien reçu votre demande de dérogation à la carte scolaire, en date du 15/02/2019, expliquant les raisons de votre demande de changement de collège à votre fils (PASCONTENT).

Nous sommes, avec Monsieur le Maire, extrêmement attentifs à votre situation et ferons notre maximum pour y apporter une réponse favorable.

Votre demande est désormais instruite par le service Éducation, en lien avec le rectorat. Son numéro d'enregistrement est le 12323. Elle sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine commission de dérogation à la carte scolaire, prévue le 28 juin. Nous ne manquerons pas de vous informer de la décision que nous pourrons prendre quant à votre demande. Les services municipaux restent votre disposition. Vous pouvez les contacter au 04 41 41 10 12, en précisant votre numéro de dossier.

Je vous prie de recevoir, Monsieur PASCONTENT, mes plus sincères salutations.

Mme Le Maire de Maarch-les-Bains **Patricia PETIT**